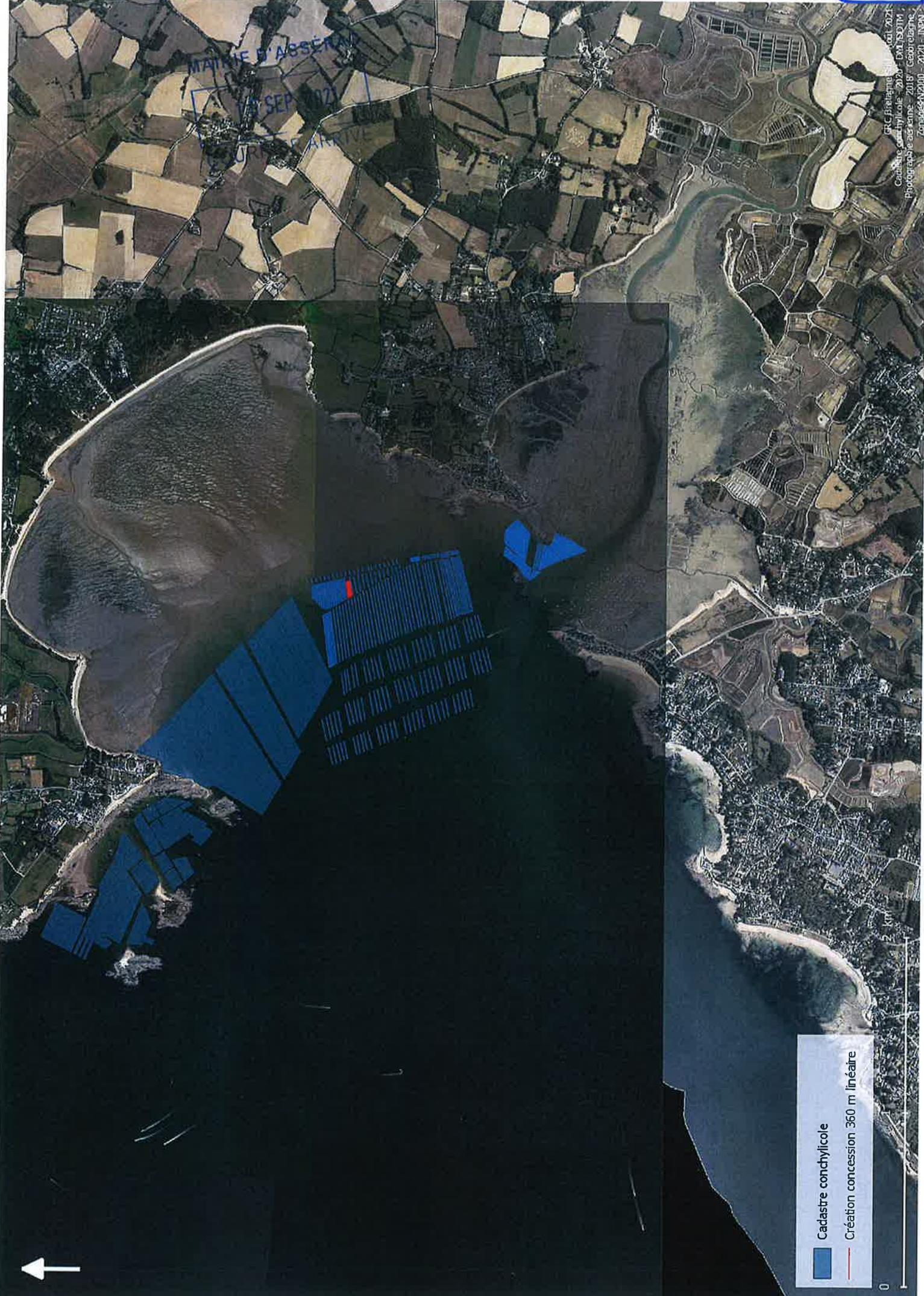


Mairie d'Absèran
17 SEP 2021

GRC Brestaire S.A. 001 2021
Cadastrage conchylicole - 2021
Photographie aérienne - 2019
Zonages N2100 - 2121 - INPN



 Cadastre conchylicole
 Création concession 360 m linéaire



10 SEP. 2021

COURRIER ARRIVÉ

Société Conchylicole de la Baie de Pont-Mahé (SCBPM)
PA2. Notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu

1. L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

a) DÉLIMITATION

La concession est en baie de Pont-Mahé, sur la commune d'Assérac.

b) CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Surface et topographie : La concession de 360 m linéaires représente une superficie d'environ 1,8 ha.

P.L.U. : La concession est située en espace remarquable. Zonage : NpL146-6

État parcellaire d'origine : Parcelle située sur le Domaine Public Maritime.

Environnement paysager et architectural : La concession se situe en continuité de concessions exploitées de façon identique (captage sur pieux de bouchots).

2. LE PROJET ET SON INSERTION DANS LE SITE

a) L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

Le projet d'aménagement prévoit l'installation de pieux de bouchots. Cette opération vient en continuité immédiate de concessions déjà exploitées selon cette même technique. L'installation des pieux sera réalisée depuis un chaland mytilicole, par l'exploitant lui-même. Elle se fera sur les 360 m linéaires concédés, selon les densités prévues au Schéma des Structures des Exploitations de Cultures Marines de Loire Atlantique.

b) COMPOSITION ET ORGANISATION DU PROJET

Le projet de création est accolé à une concession exploitée de façon identique. Il comprend :

- l'implantation des pieux sur les 360 m linéaires concédées selon les densités prévues au schéma des Structures des Exploitations de Cultures Marines 44
- des allées entre les pieux de bouchots

c) ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AU PROJET

L'accès à la concession sera réalisé en chaland mytilicole par la mer. L'accès aux pieux sera possible grâce aux couloirs laissés entre les rangées de pieux.

d) TRAITEMENT DES PARTIES DU TERRAIN SITUÉES EN LIMITE DU PROJET

Conformément au Schéma des Structures des Exploitations de Cultures Marines de Loire Atlantique, la concession fera l'objet d'un balisage conchylicole spécifique afin de sécuriser la navigation.

e) ÉQUIPEMENTS À USAGE COLLECTIF ET NOTAMMENT CEUX LIÉS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le projet ne prévoit pas d'équipement à usage collectif. Les potentiels déchets seront gardés à bord du chaland pour être ensuite envoyés à terre vers des filières de traitement / valorisation adaptées.



MAIRIE D'ASSERAC
 10 SEP. 2021
 COURRIER ARRIVE

CRC Bretagne Sud - Août 2021
 Cadastre Conchylicole - 2020 - DM 1001M
 Photographie aérienne - 2019 - Géobretagne
 Zonages PLU - 2020 - Région de Nantes

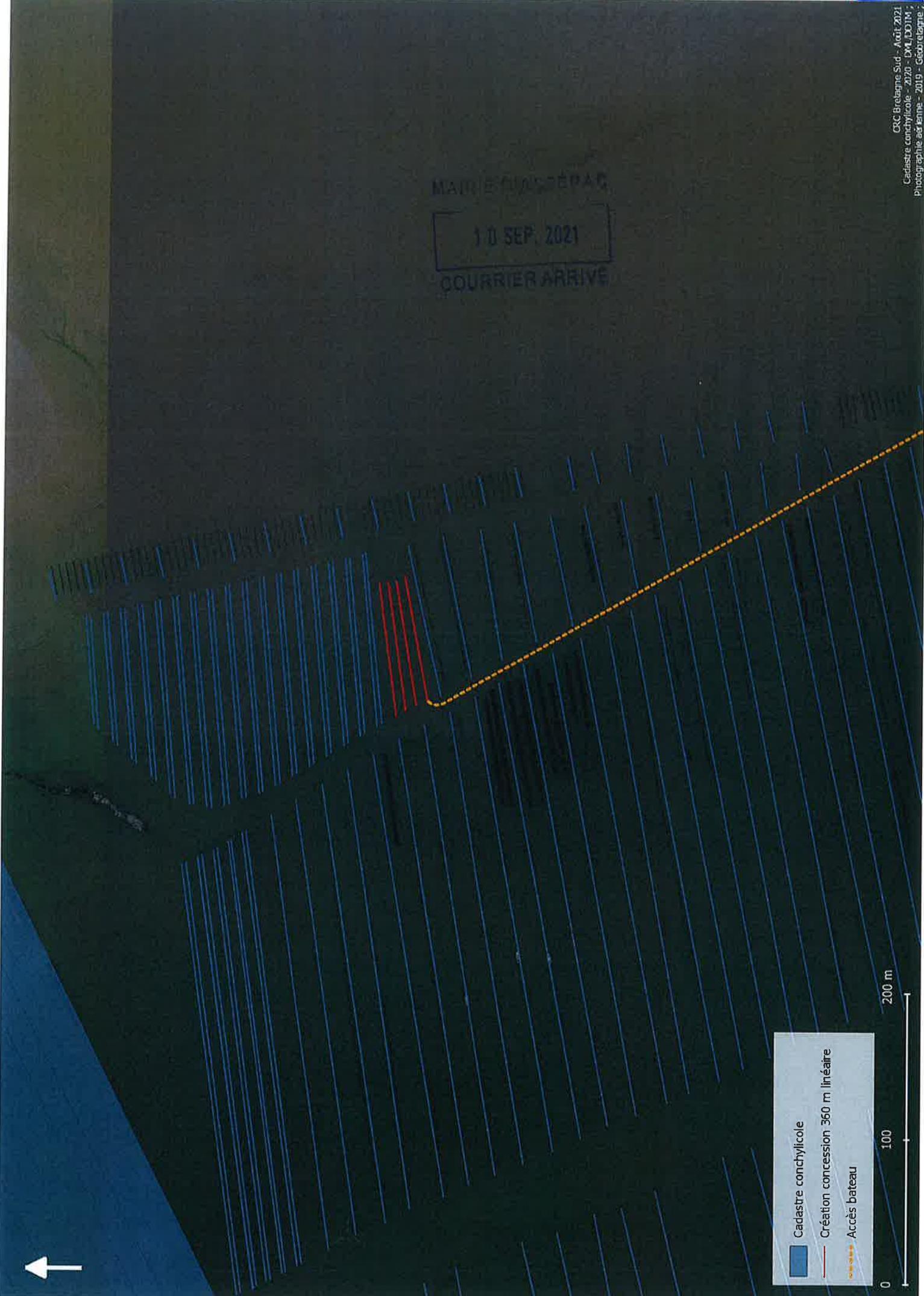
-  Cadastre conchylicole
-  Création concession 360 m linéaire
-  Zonages PLU
-  ZPS FR5212007 et ZSC FR5200626 - Marais du Més, baie et dunes de Pont-Mahé, (...)



MAIRIE CLASSEPAQ

10 SEP. 2021

COURRIER ARRIVE



 Cadastre conchylicole
 Création concession 360 m linéaire
 Accès bateau

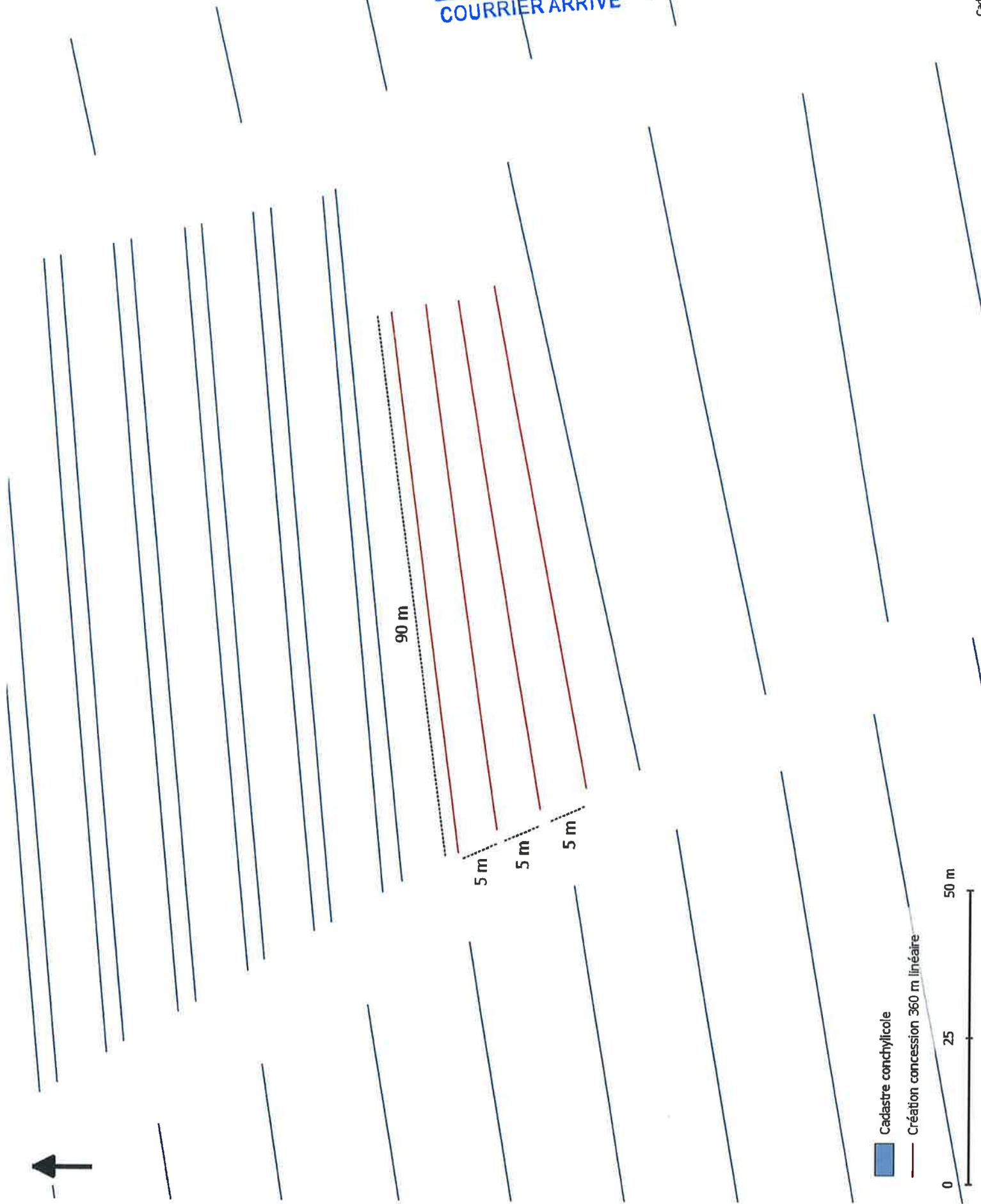
0 100 200 m

PAL

PAL

Mairie d'Assérac

10 SEP. 2021
COURRIER ARRIVÉ



 Cadastre conchylicole
 Création concession 360 m linéaire

